



Réforme des retraites

Sarkozy ne doit pas promulguer la loi

Après le vote sans surprise du Sénat et la commission mixte parlementaire, Sarkozy se retrouve seul à promulguer une loi jugée injuste et inefficace par 7 Français sur 10.

Les journées du samedi 16 et du mardi 19 octobre 2010 confirment que la mobilisation est ancrée dans la durée à un haut niveau. Ce sont des millions de salariés qui dans le cadre de ces 6 journées d'action depuis début septembre affirment vouloir une autre réforme des retraites et l'ouverture de négociations avec les syndicats.

L'ampleur des mobilisations traduit qu'au-delà de la réforme des retraites, l'emploi, les salaires, les conditions de travail mais aussi l'avenir des jeunes sont restés sans réponses efficaces notamment depuis l'aggravation des situations liée à la crise financière de 2008.

Différents sondages réalisés ces derniers jours démontrent que le mouvement recueille un très large appui de la population confirmant que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Les organisations syndicales appellent les salariés du privé comme du public, les retraités, les jeunes, les précaires et les privés d'emploi à poursuivre leurs mobilisations afin de rassembler le plus grand nombre.

Le gouvernement porte la responsabilité pleine et entière de la poursuite de la mobilisation compte tenu de son attitude intransigeante, de son absence d'écoute et de ses provocations à répétition. Il ne peut pas répondre à la situation actuelle par le déni et la répression.

L'intersyndicale départementale soutien les grévistes, les actions interprofessionnelles et celles de la jeunesse. Elle condamne la répression et la réquisition et appelle à la solidarité financière pour les secteurs concernés

Les organisations syndicales appellent solennellement le Président de la République à ne pas promulguer cette réforme en l'état.

Fortes du soutien des salariés, des jeunes et d'une très grande majorité de la population et face à une attitude intransigeante du gouvernement et du chef de l'Etat, les organisations syndicales décident de continuer et d'élargir la mobilisation par des actions décidées en assemblées générales.

Elles appellent l'ensemble des citoyens Français à faire du jeudi 28 octobre une grande journée de grèves et de manifestations pour exiger le retrait de cette réforme et pour que soit pris en compte :

- *La défense du système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle en priorisant le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises.*
- *La reconnaissance de la pénibilité du travail avec l'ouverture des droits au départ anticipé avant 60 ans, dans un cadre collectif sans être subordonné à un quelconque taux d'incapacité. Cette reconnaissance doit être basée sur l'exposition aux risques.*
- *La garantie du droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75% du salaire sur les 10 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public, et en aucun cas inférieur au SMIC pour une carrière complète et à 65 ans sans décotes.*
- *Pas d'allongement de la durée de cotisations.*
- *La prise en compte, dans le calcul de la pension, les périodes d'étude et d'inactivité forcée.*
- *Le maintien des droits familiaux particulièrement pour les femmes.*
- *Le maintien des pensions civiles et militaires.*

**Pour moi, pour mes enfants, pour ma famille,
pour mes amis, pour NOUS**

**Le 28 octobre, je manifeste et je fais grève
pour m'opposer à la promulgation de la loi**

Dans les 3 villes de l'Allier manifestation à 15H

Moulins devant le lycée Banville

Montluçon Place Jean Dormoy (devant l'église St Paul)

Vichy Place de la Poste